
Délégation "Modes de vie, comportements sociaux" Nouveau projet de territoire

3 décembre 2010



Contribution de Christian DAVIAS

Créer un Fonds communautaire de solidarité pour l'urgence sociale

Faire de l'Agglomération nantaise un espace de cohésion sociale, était un objectif fort, préconisé par la Conférence Consultative d'Agglomération dans le projet 2005. Cette solidarité intercommunale a été une des préoccupations majeures des élus, qui ont donné un cadre pertinent à cet objectif en créant la Communauté Urbaine

Pourtant, le champ d'action de la gouvernance métropolitaine atteint vite ses limites lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux causes de la précarité qui trop souvent mènent à la pauvreté et à l'exclusion.

La crise que nous subissons, bien plus profonde que celle du début du siècle dernier, doit être considérée non comme un accident de parcours mais comme une rupture durable dans l'économie mondiale car elle touche les Etats, dont certains, dans les situations extrêmes, se trouvent obligés de baisser le niveau de protection sociale de leur population.

Tous les indicateurs fournis par les organisations caritatives le prouvent : Les inégalités s'accroissent, la pauvreté progresse, et de nombreuses familles ou personnes seules vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce constat est d'ailleurs repris dans tous les débats entamés par les délégations de notre Conseil. Définir un territoire pertinent, certes, mais pour qui ?

Mettre l'humain au cœur du débat apparaît comme une orientation quasi unanime dans l'état actuel de notre réflexion. Comme le rappelait dernièrement Jean-Yves PAILLOUX, la prospérité rime toujours avec pauvreté et précarité. C'est un fait constaté. La vie des grandes métropoles engendre et concentre des situations de précarité et d'exclusion en frappant les plus fragiles, les moins performants qui, attirés par les « lumières de la ville », espèrent y trouver travail et logement.

L'objectif de cohésion sociale doit rester le fil conducteur de notre réflexion, car cette cohésion sera d'autant facilitée, que la forme urbaine, les déplacements, l'environnement naturel, social, culturel...en un mot notre

cadre de vie, sera apte à résoudre les difficultés rencontrées par les différentes couches sociales du territoire.

Alors, rêvons un territoire dans lequel la collectivité a le pouvoir et les moyens de mettre en place toutes les infrastructures nécessaires au développement de la vie économique créatrice d'emplois, de bâtir un parc de logements pour tous, d'assurer la sécurité et les déplacements...mais aussi de préserver la dignité des plus démunis.

Au-delà du rêve et des incantations, nous avons le devoir de regarder la réalité en face, ce qui permettra au moins d'identifier les risques, les points faibles et d'orienter ainsi l'action des décideurs.

Parmi les menaces de ruptures, je n'en citerai que trois :

— **Le déséquilibre social**

Ce déséquilibre est en marche. Il convient donc d'agir dans tous les domaines où la collectivité a compétence, et notamment soutenir plus efficacement les associations impliquées dans la lutte contre l'exclusion.

— **La perte d'entreprises structurantes**

Les deux « poids lourds » économiques que sont la construction navale et Airbus industrie restent vulnérables sur l'échiquier mondial. Il faut donc tout mettre en œuvre pour diversifier notre potentiel industriel en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies, en développant notre reconnaissance à l'international et en améliorant le lien entre recherche et production.

— **La perte d'autonomie financière des collectivités locales**

La manière dont la réforme de la taxe professionnelle a été imposée aux collectivités, met en danger l'autonomie financière de ces dernières. Sachant que cette recette représente une ressource essentielle pour Nantes métropole, on peut craindre à terme, un report sur l'imposition des ménages. Il faudra donc un jour, avoir le courage d'une véritable réforme des collectivités locales.

Au-delà de l'expression conventionnelle, les membres de notre Conseil aiment évoquer des **utopies**. C'est notre jeunesse d'âme. Aider le monde associatif impliqué dans les actions sociales, développer des programmes locatifs dédiés à la colocation, implanter des crèches d'entreprises dans les principales zones d'activités économiques, toutes ces actions souhaitables pour répondre à nos modes de vie, demandent des moyens.

J'en viens à mon utopie : **créons un fond communautaire de solidarité pour dégager des moyens**. Ce fond pourrait être alimenté par une contribution symbolique de 1€ par habitant, versé par les collectivités et par l'abandon d'une partie de la taxe d'électrification perçue par les communes et le département, taxe méconnue du plus grand nombre, qui n'a pour l'essentiel plus de raison d'être, et constitue une recette non affectée dans les budgets des collectivités locales.